



Tél 0164345810 Fax Courriel Ce.0772554H @ac-creteil.fr	<input checked="" type="checkbox"/> Maternelle <input type="checkbox"/> Élémentaire <input type="checkbox"/> Primaire	<input checked="" type="checkbox"/> 1 <sup>er</sup> trimestre <input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> trimestre <input type="checkbox"/> 3 <sup>ème</sup> trimestre <input type="checkbox"/> extraordinaire	<b>Date</b> Le 9/11/2018  De 18h30 à 19h50
--	---	--	---

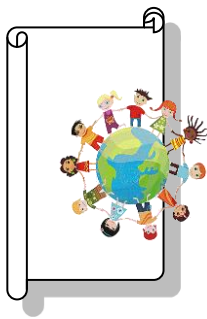
**ORDRE DU JOUR**  
**du 1<sup>er</sup> conseil d'école**

**Présents :**

Enseignant(e)s de l'école	M Fournier Benjamin Me Martineau Thiphaine Me Lukowski Pauline
Membres du RASED	---
IEN ou son représentant	---
DDEN	---
Parents élus	Me Jean Baptiste Me Gallot Me Grigoletto Me Kricorian Me Datin Me Laporte
Les maires ou leur représentant	Me DUCHESNE, maire de Marcilly Me DAOUST Michèle, adjointe à Varreddes
Conseillers municipaux	
Autre membre invité	
<u>Absent(e)s</u>	<u>Absent(es) excusé(es)</u> Me De Sousa commission scolaire de Varreddes Mr Boulme Commission scolaire de Marcilly

1. Modalités du fonctionnement et attributions du conseil d'école
2. Organisation pédagogique de l'école à la rentrée 2018
3. Règlement intérieur de l'école
4. Présentation de la charte de la laïcité, charte internet
5. Sécurité, Hygiène et Travaux
6. Présentation des axes du projet d'école
7. Vie de l'école
8. Activités périscolaires
9. Finances
10. Dates et horaires des prochains conseils d'école





École Maternelle Le Grand Chemin  
ruelle Jean Piettre  
77910 VARREDDDES  
☎ : 01 64 34 58 10

## Conseil d'École Vendredi 9 Novembre 2018

### 1) Modalités de fonctionnement et attributions du conseil d'école

- Tour de table : présentation des membres du Conseil d'École.
- Résultats des élections des parents du vendredi 12 octobre 2018 de 8h30 à 12h30: 147 électeurs inscrits, 76 votants et 51,7% de suffrages exprimés. Ont été élus titulaires: Mme Jean Baptiste, Me Gallot, Mme Grigoletto et suppléantes Mme Datin, Me Kricorian et Me Laporte.

Le Conseil d'École :

- vote le Règlement Intérieur élaboré en Conseil des Maîtres.
- établit l'organisation de la semaine scolaire.
- donne son avis sur l'élaboration du Projet d'École, l'Hygiène, la Sécurité, les travaux et les activités périscolaires.
- est consulté par le Maire pour l'utilisation des locaux scolaires en dehors des horaires légaux d'enseignement.

### 2) Organisation pédagogique de l'école à la rentrée 2018

#### Rythme scolaire :

- Les semaines sont de 4 journées avec 24 heures de classe pour les élèves. Les matinées et les après-midis sont de 3h.
- Nous rappelons l'importance de l'assiduité des élèves une fois inscrits à l'école Maternelle.
- Horaires : de 8h50 à 11h50 et de 14h00 à 17h00.

Les portes sont ouvertes 10 min avant le début des cours et les portes doivent

être fermées à l'heure : toujours sous vigipirate.

- Aide Pédagogique Complémentaire : Elle est organisée par les enseignants de 13h20 à 13h50 tous les lundis, jeudis et vendredis. Les parents doivent donner leur accord en signant l'autorisation dans les cahiers de correspondance

#### Effectifs :

- L'école est désormais composée de 3 classes regroupant 77 élèves inscrits (dont 9 élèves de Marcilly). La plupart des élèves prennent le bus scolaire.
- \*Classe Jaune : 26 élèves : 17PS et 9 MS
- \*Classe Verte : 26 élèves : 15 MS , 11 GS
- \*Classe Rouge : 25 élèves : 15PS et 10 GS
- Cette répartition a été effectuée lors d'un conseil des maîtres. Elle permet le décroisement des moyens et des grands de 15h00 à 15h45.

#### Décloisonnements :

- Pendant la sieste des PS, les enseignants prennent chacun un groupe d'une quinzaine d'enfants soit de MS, soit de GS pour mettre en place des ateliers (défi sciences, phonologie, principe alphabétique, résolution de problèmes, arts, marché de Noël, projet sur le monde...)
- Les classes de MS/GS bénéficient chacune d'un créneau toutes les deux semaines pour se rendre à la bibliothèque de Varreddes le lundi entre 14h et 15h.

Les petits iront au troisième trimestre

#### APC :

- Ces groupes permettent avant tout une mise en confiance et des moments privilégiés avec l'adulte. Les ateliers se font sous forme de jeux.
- Les élèves de GS ont bénéficié lors de la 1ère période d'un travail de phonologie ainsi que d'un travail de graphisme
- Lors de la deuxième période, les MS se verront proposer une activité de graphisme
- les GS renforceront le principe alphabétique.

### 3) Règlement intérieur

- Me Martineau fait lecture du règlement intérieur.
- Le règlement est approuvé à l'unanimité.

## 4) Chartes

### De la Laïcité :

- La charte de la Laïcité à l'école rappelle les règles qui permettent de vivre ensemble dans l'espace scolaire et d'aider chacun à comprendre le sens de ces règles, à se les approprier et à les respecter. (Circulaire n°2013-144 du 6 septembre 2013)
- Lecture de la Charte (celle-ci est affichée dans le hall de l'école).

## 5) Sécurité, Hygiène et Travaux

### Sécurité :

- Un exercice incendie a été effectué et réalisé sans problème le mardi 16 octobre 2018. L'école a été évacuée en 1 minute 38. Tous les élèves étaient informés de cet exercice.

Le prochain exercice incendie aura lieu lors de la 3ème période mais les élèves ne seront pas avertis.

Un exercice d'alerte-attentat se déroulera lors de la 2ème période

### Hygiène :

- Me Dahoust précise que les cloisons demandées pour les toilettes seront prochainement réalisées.

### Travaux :

- Les parents d'élèves ont demandé à budgétiser le remplacement des structures de jeux dans la cour. Les enseignants demandent dans un premier temps à ce qu'une couche de peinture soit passée sur ces structures. Ce qui n'empêche pas de budgétiser l'achat de nouvelles structures en vue d'un remplacement à moyen terme
- Les enseignants transmettront également une demande budgétisée pour l'achat de banc pour la cour de récréation

•

## 6) Projet d'École

- Celui-ci a été renouvelé en fin d'année et est en cours de validation par l'inspecteur.
  - Les trois grands axes 2018/2021 sont :
1. un axe autour du langage et l'enrichissement du lexique de chaque élève

### 2. mathématiques et résolution de problèmes

### 3. Un axe autour de l'écocitoyenneté

## 7) Vie de l'école

- Lundi 1er octobre ont eu lieu les photos.
- Vente de chocolat par le biais d' »initiatives saveurs » et des chocolat réauté
- Vendredi 18 décembre 2018: spectacle de fin d'année
- dernière semaine de décembre : goûter de Noël et visite du Père Noël.
- Marché de Noël
- Voyage pour les GS. Le projet est en cours
- Sortie de fin d'année : lors de la dernière période,
- Fin juin : rencontres sportives
- juin 2019 : Spectacle envisagé et Kermesse organisée par l'Amicale des Écoles
- Les parents ont suggéré que soit mené des rencontres entre les élèves de maternelle et le club des séniors (club de l' amitié ) cette suggestion sera étudiée par les enseignants

## 8) Activités périscolaires

### Cantine :

- Pour la cantine les inscriptions via internet commenceront pour le mois de décembre

1800 euros de financement de cars pour les sorties

Le budget pour les commandes des classes a été bouclé

## 10) Dates et horaires des prochains conseils d'école

Nous rappelons la dates du prochain conseil d'école :

- Mardi 12 mars 2019 à 18h30

La séance du Conseil d'École est levée à 19 h50

### Accueil Périscolaire :

•

Un agrandissement du centre périscolaire sera réalisé prochainement (au printemps)

## 9) Finances

### Compte de la Coopérative Scolaire :

- La Coopérative de l'école Maternelle de Varreddes est une association Loi 1901. Le compte de la coopérative est toujours ouvert à la Banque Postale.
- Au 1er septembre, le compte de l'école était créditeur de 687,93 euros.
- Recettes : l' Amicale a donné 500 €

### Budget Intercommunal :

- Le budget du Syndicat Intercommunal pour l'année 2018 était de 45 euros par élève . 120 euros sont destinés aux consommables ainsi que